

- CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION -

Le locataire reconnaît avoir pris connaissance des clauses et conditions de la location de matériel qui lui a été consenti.

Tout matériel donné en location est reconnu être pris en bon état et devra être rendu comme tel.

Toute modification par l'utilisateur, des réglages effectués par le magasin entraînera la responsabilité de l'utilisateur.

Tout matériel pris en location étant numéroté ou marqué devra être restitué avec les mêmes numéros et le même marquage.

En cas de matériel détérioré, le locataire s'engage à en payer les réparations suivant la facture ou le devis qui lui sera présenté, et ce, en plus du coût de la location.

LE MATÉRIEL N'EST PAS GARANTI CONTRE LA PERTE, LE VOL, OU LA CASSE.

Le matériel perdu, volé ou cassé sera facturé sur la base des conditions suivantes :

- Catégorie Pitchoune : 110 €
- Catégorie Junior : 190 €
- Catégorie Loisirs : 285 €
- Catégorie Snowboard : 320 €
- Catégorie Freestyle : 400 €
- Catégorie Freeride : 490 €

UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OU UNE EMPREINTE DE CARTE BANCAIRE POURRA ÊTRE EXIGÉE AU LOCATAIRE AVANT LA REMISE DU MATÉRIEL.

Si une caution est versée, elle ne représente en aucun cas la valeur du matériel.

La location est due jusqu'au jour inclus de la restitution, toute journée commencée étant due au prix et conditions affichés publiquement.

Le locataire est responsable, conformément au droit commun, des dommages causés à des tiers suite à l'utilisation du matériel dont il assure la garde.

« La Boutique Andreu Sports » décline toute responsabilité en cas d'accident ou préjudice quelconque pouvant survenir au cours de l'utilisation du matériel loué.

La restitution du matériel donné en location, devra s'effectuer le jour indiqué au contrat de location.

En cas de contestation, seuls les tribunaux de la circonscription judiciaire de la station où la location a eu lieu sont compétents.